ANNEXES AU CONTRAT DE RESERVATION LOTISSEMENT « LES MERINOS » - SAINT-MARTIN-DE-CRAU LOT N° 7

Le réservataire déclare avoir reçu copies et pris connaissance des pièces essentielles suivantes :

Le permis d'aménager et ses éventuels modificatifs,

Le plan de masse, le plan de situation, le plan de commercialisation,

Le règlement du lotissement,

Le cahier des charges du lotissement,

Le cahier des prescriptions architecturales,

Le programme des travaux,

Les statuts de l'Association syndicale,

L'état des risques et pollution,

L'étude de sol de type G1 réalisée sur l'assiette du projet de lotissement

Le RESERVATAIRE

Fait à Role

Le 13 Pars 224

Le RESERVANT

Fait à

Le

Le RESERVATAIRE

Le RESERVANT

« Je reconnais avoir parfaite connaissance des pièces listées ci-dessus et que ces dernières font partie intégrante du contrat » « Lu et Approuvé »

de reconnais avoir parforte Connaissance des Riecos lesters Ci dessus et que cos dernières Pont partie integrante du contint

to at Approve